

Image not found or type unknown



mes droits à la vente e la maison

Par **sylvie62**, le **24/05/2012** à **09:56**

bonjour

je suis en instance de divorce et actuellement j'ai fait appel à la cour de cassation

je suis toujours dans la maison dont je paye l'emprunt et toutes les charges depuis juin 2008
(date de la non-conciliation)

ma question est : lors de la vente de la maison que vais je recuperer ou qu'est ce que je peux
demander à etre rembourser

merci pour la reponse